

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 NOVEMBRE 2021

Secrétaire de séance : Bernard GALLION

Présents : Jean-Pierre ARRAGON, Sandrine BRONNER, Fabrice CHIVAL, Arnaud CURNILLON, Bernard GALLION, Gérard GROBOZ, Nadine GROBOZ, David GUICHON, Joëlle PENIN, Aline PIOTELAT.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Claude BREVET à Fabrice CHIVAL,
Julie DELOT à Sandrine BRONNER,
Patrick DEMERS à Bernard GALLION,
Karine FLECHON à Aline PIOTELAT,
Jean-Paul NEVEU à Jean-Pierre ARRAGON

✓ Le compte rendu du dernier CM du 15 octobre 2021 est approuvé.

✓ **Délibérations :**

- **TowerCo, gestionnaire de pylônes de téléphonie**

Suite au Conseil Municipal du 15 octobre dernier, des contacts téléphoniques ont été pris avec les TowerCo actuels gestionnaires des pylônes de téléphonie, à savoir ATC France pour le pylône Orange et Hivory (racheté début novembre par le TowerCo Cellnex devenu leader du secteur grâce à cette opération) pour le pylône SFR.

La Commune est donc propriétaire de deux parcelles actuellement louées à ATC France et Hivory, eux-même propriétaires des infrastructures implantées sur les dites parcelles. Les 2 TowerCo semblent bien décidés à démonter leur pylône à l'échéance en cas de cession du bail à un autre TowerCo.

Étant donné l'échéance lointaine (2029 pour Hivory et 2032 pour ATC France), la ferme volonté des TowerCo actuels de ne pas céder à la pression mise par la société Valocîme, et à la possibilité offerte à la Commune de renégocier auprès des TowerCo actuels les montants des loyers 24 mois avant la date d'échéance,

Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à l'offre de la société Valocîme et favorise une renégociation des contrats à échéance auprès des TowerCo actuels.

✓ **Compte rendu des Commissions et Délégations**

- **Affaires sportives et associatives :**

Le dossier de subvention, concernant la pose de pare ballons aux abords du stade, déposé auprès de la Fédération Française de Football au printemps 2021 a reçu un avis favorable pour un montant de 3 000,00 €. Une demande complémentaire va maintenant pouvoir être demandée auprès de la Région AURA pour le même montant. La pose d'un filet pare ballons entre le stade de foot et les terrains de tennis est à l'étude. Fabrice CHIVAL se charge de finaliser ce dossier avant la fin d'année.

- **Forêt et aménagement rural :**

▪ Les coupes d'affouage pour 2022 ont été déterminées en présence d'un garde de l'ONF, des référents affouagistes (Bernard GROZEL et Pascal JANODET) et de Fabrice CHIVAL, élu en charge des forêts. Deux parcelles seront au programme sur le bois des Oeures, la répartition entre les 12 affouagistes aura lieu début décembre.

- **Bâtiments communaux :**

- Les travaux de rénovation de la façade nord de la bibliothèque ont repris. Un échafaudage a été posé pour permettre à quelques bénévoles de réaliser le travail de décrépiage. Les joints de pierre seront ensuite réalisés en collaboration avec les agents communaux.
- Les travaux d'installation des panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment communal de la Raza sont maintenant terminés. Le raccordement au réseau EDF est prévu dans les semaines à venir.
- L'appartement situé au dessus de la Mairie est libre depuis le 1^{er} novembre 2021. Une offre de location sera diffusée sur les moyens de communication à disposition de la commune (site internet, panneau pocket, facebook, le bon coin, ...). Le loyer est de 700 € frais de chauffage compris comme indiqué dans la délibération prise lors du conseil municipal du 15 octobre dernier.
- Un local à usage commercial situé dans la maison médicale est disponible depuis le départ de Madame MÉTAIS, sophrologue. Une offre de location sera diffusée sur les moyens de communication à disposition de la commune (site internet, panneau pocket, facebook, le bon coin, ...). Le loyer comme indiqué dans la délibération prise lors du conseil municipal du 04 juin dernier sera à définir avec le professionnel de santé intéressé.

- **Affaires sociales :**

- Le P.A.S. (Point d'Accueil Solidarité), propriété de la GBA (Grand Bourg Agglomération), est fermé depuis plusieurs mois. La commune souhaiterait pouvoir utiliser les locaux dans le cadre d'un projet de structure multi-accueil. La taille des locaux pourrait également permettre l'accueil des professionnels de santé actuellement installés dans la maison médicale. Un bail emphytéotique (longue durée) qui donne la jouissance du bien à GBA pourrait être renégocié au profit de la commune. Une rencontre avec les élus de GBA sera programmée afin d'étudier cette possibilité de renégociation, elle sera suivie d'une étude de faisabilité avec les acteurs concernés si les conditions de faisabilité sont réunies.
- Cette année le repas des aînés de plus de 72 ans se fera à la salle des fêtes et sera animé par Hélène LAURENT. Le menu sera proposé par Franck Provillard du restaurant Le Revermont. La distribution des invitations dans les boîtes aux lettres aura lieu dès ce week-end.

- **Voirie, assainissement, travaux :**

- Les projets de voiries inscrits au programme 2022 sont :
 - chemin de charine dans toute sa longueur = 320 m + busage
 - impasse des alouettes dans toute sa longueur = 140 m
 - montée du moulin à vent dans sa partie haute = 50 m
 - chemin du tacot dans toute sa longueur = 140 m
 - route de la lagune dans sa partie côté Mavauvres = 180 m
 - réfection du pont de la bergerie, route du col de France

La visite des différents sites programmés sur Meillonas aura lieu les mardis 09 et 30 novembre. Les arbitrages seront ensuite rendus pour une programmation des travaux retenus en 2022.

- La réparation du pont sur le Sevron, chemin du Pré rouge, va pouvoir débuter prochainement. Les travaux seront réalisés par l'entreprise Thomas HERTRICH Maçonnerie domiciliée à Meillonas.

✓ **Infos diverses :**

- Une renégociation des contrats d'assurance souscrits auprès de GROUPAMA est en cours. Fabrice CHIVAL a rendez-vous avec le Crédit Agricole le 09 novembre prochain afin d'évaluer les gains potentiellement réalisables tout en conservant la même couverture de risques. Le choix sera effectué avant la fin de l'année.

- Le projet École Numérique réalisé dans le cadre du Plan de Relance et évoqué au conseil municipal du 12 mars 2021 a été validé et sera subventionné à hauteur de 70 %. Le projet va pouvoir être finalisé et le matériel commandé (1 Écran interactif tactile 65 pouces, 1 Vidéoprojecteur interactif ultra courte focale, 1 Ordinateur portable HP, 12 Tablettes Samsung galaxy Tab A7, 1 Serveur NAS, 1 Valise de stockage et de rechargement, installation, ...).
- La société Loomis propose l'installation d'un distributeur de billets sur la commune. Charge à la commune de fournir un local conforme aux exigences actuelles et de payer les coûts de fonctionnement s'élevant à 950 € HT par an sur une durée de 5 ans. Avant d'aller plus loin dans la réflexion, le conseil municipal propose à M. le Maire de recevoir un représentant de la société Loomis pour éclaircir certains points du projet, comme la présence d'un distributeur sur la commune voisine, le devenir du distributeur à la fin du contrat de 5 ans si les résultats attendus ne sont pas atteints et les clauses de responsabilités en cas de casse ou de vol.
- Sandrine BRONNER a participé au Comité de Vie Sociale de la MAS des Montaines qui rencontre des difficultés de recrutement. Le conseil municipal propose que la Commune s'associe à la MAS en diffusant les offres d'emploi sur tous ses canaux de communication.
- L'arrêt de car situé à Sancier sur la D52 est peu visible des automobilistes et mériterait d'être mieux signalé. Un panneau lumineux clignotant permettrait d'avertir les automobilistes et d'améliorer la sécurité des enfants. La commission Prévention, sécurité routière et Signalisation se charge d'étudier la faisabilité de ce projet et de sa mise en œuvre.
- Plusieurs poteaux de la barrière de protection des piétons (en rondin de bois) située au bas du chemin de la Berlotte nécessitent d'être remplacés. Les travaux seront effectués dès que possible par les employés communaux.
- Des haies plantées sur des terrains privés empiètent sur la voie publique et gênent la visibilité des automobilistes. Des courriers seront envoyés aux propriétaires concernés afin que les haies soient taillées en conséquence.
- De nombreux arbres déracinés en bordure de la route du col de France pourraient, avec les intempéries à venir, glisser sur la chaussée et présenter des risques pour les automobilistes. Gérard GROBOZ est missionné pour prévenir les différents propriétaires afin que le nécessaire soit effectué.
- Le démontage du four à pain de la Maison PETIT-PROST (« Maison des Colombages ») sera effectué dans la semaine du 08 au 12 novembre par une entreprise spécialisée dans la récupération de ferraille. Le coût sera d'environ 3 000 €, évacuation des déchets comprise. Il sera proposé à cette entreprise de récupérer également divers objets en ferraille stockés aux abords du bâtiment communal de la Raza.
- Les toilettes publiques installées Place du Château sont vétustes et méritent d'être rénovées. Un chiffrage des travaux à effectuer sera réalisé et une somme sera inscrite en conséquence au budget 2022.
- Le désherbage est actuellement réalisé sur différents lieux de la commune avec un désherbeur thermique gourmand en gaz et nécessitant des passages réguliers. Une solution plus écologique et potentiellement moins onéreuse sera testée au cimetière avec l'utilisation d'un désherbant bio appliqué au pulvérisateur.
- Le Lion's Club International organise un rallye de véhicules anciens qui traversera la commune le 15 mai 2022 entre 08h30 et 13h30.
- M. le Maire a reçu une demande de la Banque Alimentaire de l'Ain pour une éventuelle subvention. Dans le respect de la décision prise lors du conseil municipal du 09 avril 2021, le Conseil Municipal répond de façon négative à cette demande.

- Plusieurs propositions commerciales ont été reçues concernant la numérisation de l'État Civil. Des renseignements seront pris auprès d'autres communes utilisant ce service pour évaluer la pertinence d'acquérir un logiciel de ce type.
- L'Assemblée Générale de la Pêche s'est tenue le 29 octobre dernier, Frédéric PAUGET en est le nouveau président. Entre autres sujets, le curage de l'Étang de la Raza et son aménagement ont été évoqués. Un projet sera réalisé en ce sens et une somme allouée au budget 2022.
- L'Assemblée Générale du Cinéma Itinérant Rural a eu lieu dernièrement à la Salle des Fêtes de Meillonas. 17 des 18 communes participantes étaient présentes. Lors de la saison 2020, une moyenne de 32 spectateurs par séance a été enregistrée à la salle des fêtes de Meillonas. La première séance 2022 aura lieu le 11 janvier.
- La cérémonie du 11 novembre pourra, si les conditions sanitaires actuelles sont maintenues, se dérouler normalement dans le respect des gestes barrières : masque obligatoire à l'occasion du rassemblement devant le monument aux morts, présentation du Pass Sanitaire pour le vin d'honneur offert à la Salle du bas du Château.

✓ Prochaines dates :

- Assemblée Générale des randonneurs : le 06 novembre 2021
- Assemblée Générale du Tennis : le 12 novembre 2021
- Conférence des Maires de l'Ain à la Salle des Fêtes : le 15 novembre 2021
- Assemblée Générale de RECAM : le 19 novembre 2021
- Conseil Municipal : le 03 décembre 2021 à 20h30